

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2023-050

SEANCE DU **MARDI 16 MAI 2023**

Le mardi 16 mai 2023, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le mercredi 10 mai 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRÉ, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 18
Nombre de Membres présents : 19	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 5	Abstentions : 6
	Non votant : 0

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGRÉE, Jean-Luc DUCHESNE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Jean-Christophe PELLETIER, Olga MARTINEAU, Jean-François DAUDIN, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Lucile VUILLERMOZ, Éric FLEUREAUX, Frédéric DAVIET.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Éric MAUCORT À Chantal BOISNIER, Jean-Jacques BILLARD À Jean-Marc NARDI, Marc PLOUZEAU À Jean-Luc DUPONT, Laurent BAUMEL À Frédéric DAVIET, Fabrice MASSON À Françoise BAUDIN.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Éric MAUCORT, Jean-Jacques BILLARD, Anne LUMEAU, Marc PLOUZEAU, Magali DEVAUD, Hélène BELLUT, Arnaud Nicolas PLANCHON, Laurent BAUMEL, Fabrice MASSON, Yoanna DESROCHES.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-MarcNARDI

Décision modification N°1

Vu la délibération n°2023-024 en date du 28 mars 2023 adoptant le Budget primitif de la Mairie de Chinon 2023 ;

Suite à une erreur détectée de paramétrage dans le logiciel comptable, certaines imputations ont été inversées lors de l'élaboration de la maquette du budget primitif. En effet, l'article 2313 s'est retrouvé imputé en chapitre 041 et non en chapitre 23 sur les opérations. Il convient de régulariser ces imputations qui n'ont aucun impact sur les masses budgétaires votées au BP.

DECISION MODIFICATIVE N°1 du 50100 BUDGET MAIRIE DE CHINON

SECTION INVESTISSEMENT

D E P E N S E S		Crédits ouverts avant DM 1	DM 1
Opération/Chapitre/Article	Libellés		Montants
041/2313	Opérations patrimoniales	1. 472 250 €	- 1 472 250 €
302/23/2313	Opération Stade Bourdon/ construction	0 €	+ 71 900 €
303/23/2313	Opération Réhabilitation J Prévert/ construction	0 €	+ 917 850 €
304/23/2313	Opération St Maurice/ construction	0 €	+ 50 000 €
305/23/2313	Opération Cinéma/ construction	0 €	+ 7 100 €
306/23/2313	Opération Rénovation des places/ construction	0 €	+ 367 200 €
307/23/2313	Opération Liaison ville haute- basse/ construction	0 €	+ 43 200 €
308/23/2313	Opération parvis Esp Rabelais/ construction	0 €	+ 15 000 €
TOTAL Dépenses Investissement			0 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ

- ADOPTE la Décision Modification n°1 qui s'équilibre en investissement à 0 €.

Fait à CHINON, le 24 mai 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 08/06/2023

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage.